# ZONE NON AGRICOLE

*Espaces verts, voiries, golfs, parcs, jardins, complexes sportifs….*

## Campagne 2013 – Bulletin n°6 – 30/09/2013

*Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Bort les Orgues, Boussac-Bourg, Bellac, Ayen, Malemort sur Corrèze, Saint Junien, La Souterraine, la Communauté d'agglomération du grand Guéret, la DDT de la Creuse, l'EPLEFPA de Brive-Voutezac, l'EPLEFPA des Vaseix, l'IFCE Haras National de Pompadour.*

*Bulletin disponible sur le site : http://www.limousin.synagri.com/ (Rubrique : Nos publications > Conseils de saison), sur http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/ (Rubrique : Publications) et sur http://www.fredon-limousin.fr/*

***Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr***

Bulletin de santé du végétal - LIMOUSIN

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| **METEO** | P 1 |
| **FEUILLUS-CONIFERES** | P.2 |
| TIGRE DU PLATANE | P.2 |
| MINEUSES | P.2 |
| MINEUSE DU MARRONNIER | P.3 |
| BUCEPHALE | P.5 |
| PROCESSIONNAIRE DU PIN | P.5 |
| BLACK ROT DU MARRONNIER | P.6 |
| TACHES NOIRES DE L'ERABLE | P.7 |
| OÏDIUM DU PLATANE | P.7 |
| **ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE.** | P.8 |
| PYRALE DU BUIS | P.8 |
| THRIPS CALIFORNIEN | P.10 |
| POURRITURE GRISE | P.10 |
| **GAZON** | P.10 |
| DOLLAR SPOT | P.10 |
| **FOCUS ESPECE EXOTIQUE ENVAHISSANTE : PLATHELMINTHE TERRESTRE** | P.12 |


## METEO

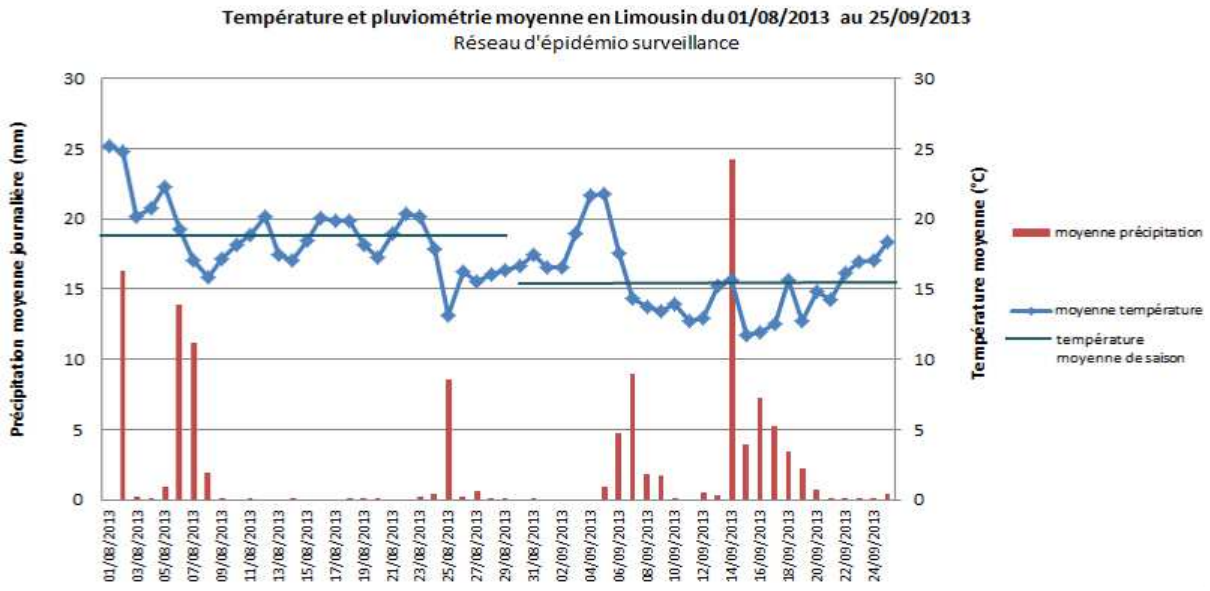





**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*



**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**
**Monsieur Jean-Philippe VIOLLET**
**Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin**
**Boulevard des Arcades**
**87 060 LIMOGES CEDEX**
**accueil@limousin.chambagri.fr**
**05 55 10 37 90**

**REFERENT FILIERE ET REDACTEUR DU BULLETIN :**
**Sophie ANRIGO**
**FREDON LIMOUSIN**
**13 rue Auguste Comte**
**CS 92092 87070 Limoges**
**anrigo.fredon@gmail.com**
**05 55 04 64 54**

Durant le mois d'août 2013, les températures en Limousin ont été proches des moyennes de saison. On note un pic de chaleur en début de mois et un rafraichissement en fin de mois. Les épisodes pluvieux ont été rares mais fort (principalement des orages dus à la chaleur en début de mois).

Par rapport aux moyennes de saison, le mois de septembre 2013 est frais et accompagné de pluies régulières.

**Ces conditions sont favorables au développement de maladies fongiques et de certains ravageurs qui avaient pourtant régressé avec la chaleur et la sècheresse de l'été.**

# FEUILLUS - CONIFERES

## Ravageurs

| | |
|---|---|
| **Nom français : Tigre du platane** | **Nom latin :** *Corythucha ciliata* |
| **Nuisibilité : ++** | **Végétal touché :** Platane |

Photo : FREDON Limousin

*Décoloration des feuilles due au tigre du platane*

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 26/03/2013, disponible sous http://www.limousin.synagri.com/

Observations du réseau : Des tigres du platane ont été dénombrés sur l'ensemble des platanes suivis par le réseau (en Corrèze : Pompadour, Malemort, Tulle, Corrèze, Ayen et en Haute Vienne : Châlus et Saint-Junien ).

Depuis les comptages du mois de juillet, le nombre de tigre a augmenté sur les feuilles mais également sous les rhytidomes. On observe une décoloration du parenchyme des feuilles : caractéristique des prises alimentaires des tigres.

Seuil de nuisibilité : 20 % de la surface foliaire dépigmentée.

Evaluation du risque : **A ce jour, le seuil de nuisibilité est atteint sur plusieurs sites suivis** : Malemort, Tulle, Pompadour, Ayen et Saint-Junien. La chaleur estivale a contribué à accélérer le cycle de vie des tigres et ainsi le nombre de générations annuelles.

La présence de tigre ne suffit pas à elle seule à affaiblir les platanes, cependant d'autres agents pathogènes sont présents sur les platanes du Limousin (oïdium, anthracnose, mineuses,…). Le cumul de ces facteurs conduit à un affaiblissement des platanes de nos collectivités. Une surveillance accrue des platanes est à effectuer.

Mesures prophylactiques : Un élagage raisonné diminuera la présence de tigre, des coupes trop sévères étant favorables au développement du ravageur.

| | |
|---|---|
| **Nom français : Mineuses** | **Nom latin :** *Phyllonorycter, Cameraria*, *Phyllocnistis*… |
| **Nuisibilité : +** | **Végétaux touchés :** Platane, Aulne, Châtaignier, Tulipier de Virginie |

Eléments de biologie : Il existe de nombreuses mineuses (parmi les lépidoptères, les hyménoptères, les coléoptères et les diptères) qui ont un mode de développement proche.

Les larves de mineuses dévorent le parenchyme des feuilles et creusent des galeries entre leurs épidermes. Certaines espèces s'alimentent ainsi pendant la majeure partie de leur vie larvaire ; d'autres larves se libèrent de ces galeries d'alimentation pour continuer d'exercer leurs ravages à la surface des feuilles.

Les larves de mineuses sont généralement aplaties, possèdent une tête et un prothorax bien développé. Elles sont souvent dépourvues de pattes et se déplacent par reptation dans leurs galeries.

Au printemps, les mineuses déposent leurs œufs dans des compartiments individuels creusés dans l'épiderme des feuilles, près des nervures. Les larves se nourrissent d'abord de sève, puis, au cours de leurs deux derniers stades de développement, des


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

tissus des feuilles. Après la nymphose émerge des papillons qui mesurent rarement plus de 6 mm de longueur. Plusieurs générations de mineuses peuvent se succéder entre le printemps et l'automne.

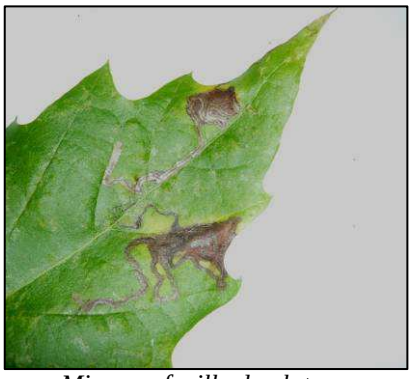

*Mine sur feuille de platane*

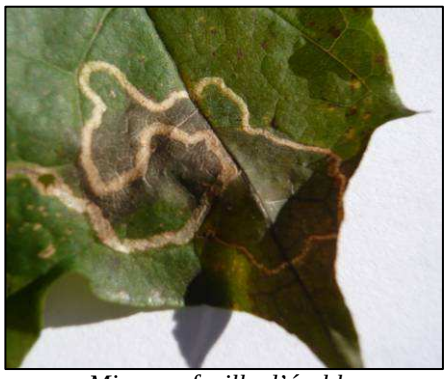

*Mine sur feuille d'érable*

Photos : FREDON Limousin

Observations du réseau : Différentes mines de mineuses ont été observées par le réseau avec une fréquence et une intensité faible :

- Mines sur feuilles d'Aulne à Corrèze (19)
- Mines sur feuilles de Platane à Tulle (19).
- Mines sur feuilles d'Erable à Tulle (19)
- Mines sur feuilles de Tulipier de Virginie à Tulle (19)
- Mines sur feuilles de Châtaignier à Chalus (87)

Dans les mines observées, les larves de mineuses étaient absentes, seules les déjections étaient visibles.

Evaluation du risque :

En cas de forte attaque, les feuilles sèchent, brunissent et tombent prématurément. En effet, les mines réduisent fortement le pouvoir photosynthétique des arbres et donc leur croissance. Si les attaques se répètent, l'arbre est affaibli et peut donc être envahi par d'autres insectes ou par des champignons pathogènes.

**Les mines observées par le réseau étant vides, cela signifie qu'il n'y a actuellement peu ou pas de larves de mineuses. Le risque est donc faible pour les arbres touchés.**

Mesures prophylactiques : Brûler les feuilles tombées au sol dans lesquelles hivernent certaines mineuses (dans le respect des arrêtés règlementant l'usage des feux).

| | |
|---|---|
| **Nom français : Mineuse du Marronnier** | **Nom latin** : *Cameraria orhidella* |
| **Nuisibilité : ++** | **Végétaux touchés** : Marronnier |

***La mineuse du marronnier présentant une nuisibilité plus importante que les autres espèces de mineuses, elle est abordée de manière spécifique.***

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°4 du 28/06/2013, disponible sous http://www.limousin.synagri.com/

Observations du réseau : Le piégeage par attraction sexuelle se termine sur les sites de Boussac Bourg (23), Saint-Junien (87) et Pompadour (19). Voici, page suivante, les résultats du comptage hebdomadaire.


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

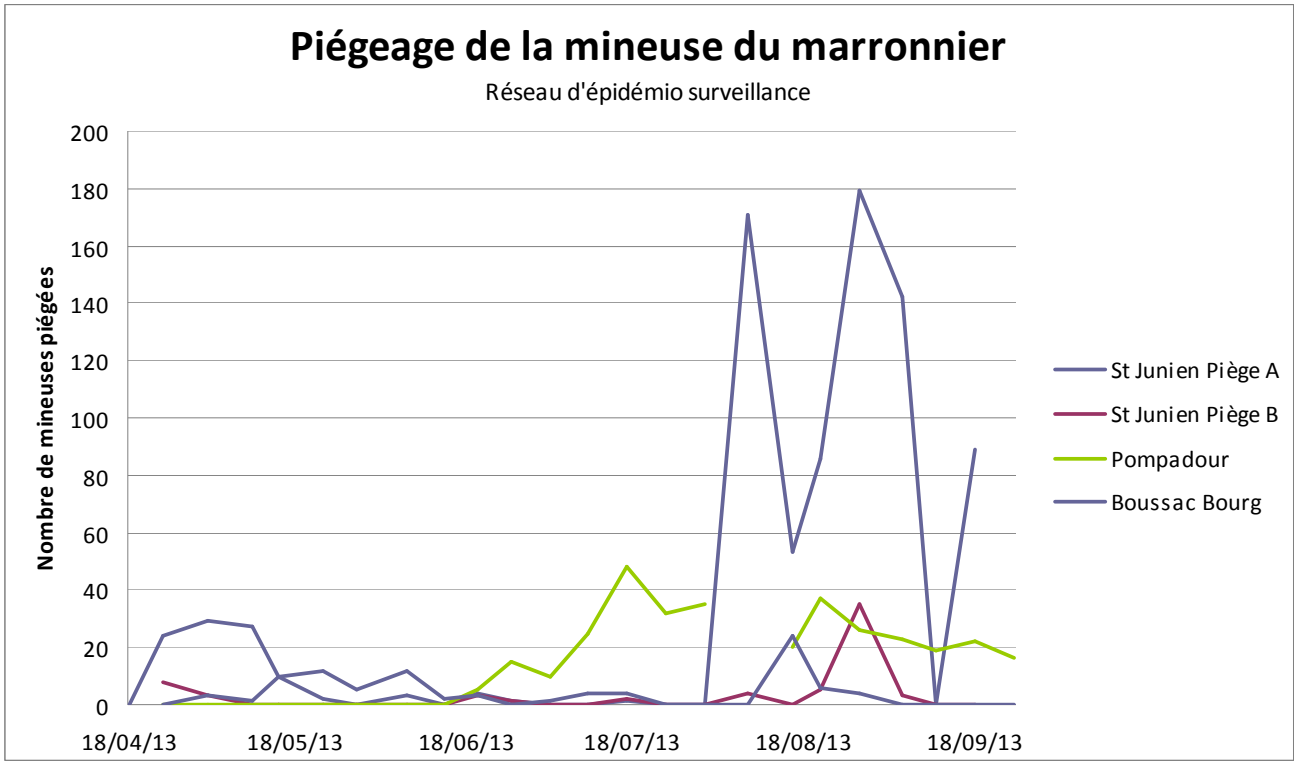


On note tout d'abord une très forte présence de mineuses sur un des sites suivis à Saint-Junien (87).

De plus, il semble que le pic de vol arrive plus tôt en Corrèze, à Pompadour : autour du 15 juillet alors qu'il n'apparait que mi-août en Haute-Vienne et en Creuse (Saint-Junien (87) et Boussac Bourg (23)).

Ces différences peuvent s'expliquer par des conditions météorologiques moins favorables en Haute-Vienne et en Creuse ou à des positionnements de pièges plus ou moins adéquats à la capture des mineuses.

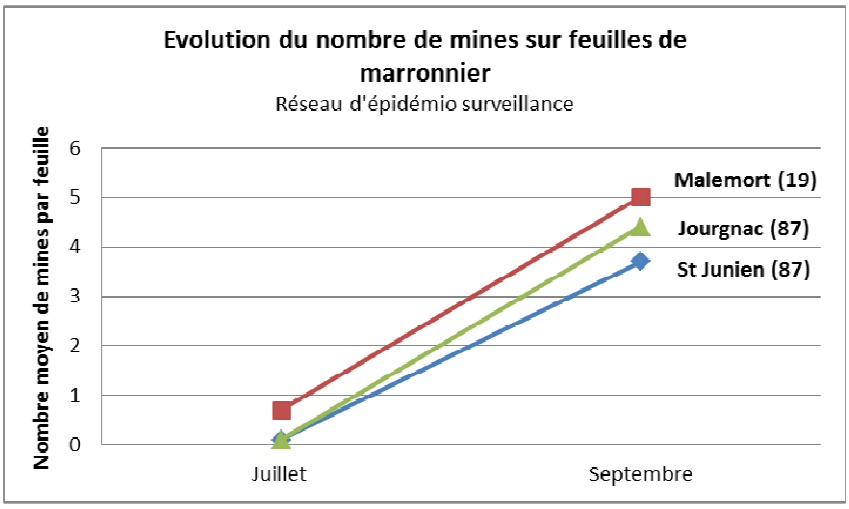


Un comptage de mines sur feuilles de marronnier a également été effectué. On note une augmentation constante du nombre de mines sur les 3 sites suivis.

Evaluation du risque : **A cette période de l'année, on observe la troisième et dernière génération de mineuses. Cette attaque est la plus forte de l'année.** En effet, il est estimé que la population est multipliée par 10 à chaque génération. Malgré les dégâts importants la mineuse du marronnier a un impact faible sur la vigueur des marronniers et ne semble pas mettre en danger leur vie en milieu urbain.

Mesures prophylactiques : Ramasser et éliminer les feuilles mortes. L'insecte hiverne dans les feuilles tombées au sol et ne peut survivre en dehors de son abri foliaire. Un ramassage minutieux des feuilles sous l'arbre, ainsi que dans les zones arbustives et buissons à proximité des marronniers, peut conduire à l'élimination de la mineuse sur le site pendant l'hiver et limiter les dégâts la saison suivante.


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

| | |
|---|---|
| **Nom français : Bucéphale, lunule, porte écu jaune** | **Nom latin** : Phalera bucephala |
| **Nuisibilité :** + | **Végétal touché :** Tilleul |

Eléments de biologie : La Bucéphale est une espèce de lépidoptère appartenant à la famille des *Notodontidae*, sous-famille des *Phalerinae*.

Les jeunes larves ont un comportement grégaire, s'agglutinent les unes aux autres en rangs serrés. Chacune peut atteindre 70 mm de longueur, possède une tête (capsule céphalique) noire, un corps orangé avec sept bandes longitudinales noires, une pilosité assez longue, blanche, fine et duveteuse.

L'espèce n'a qu'une génération annuelle et hiverne à l'état de chrysalide.

Photos : FREDON Limousin

*Eclosions de bucéphale sur Tilleul*

Observations du réseau : Une éclosion de bucéphales a été observée sur Tilleul à Tulle, celle-ci comportant de nombreux œufs (environ 200 œufs par ponte).

Evaluation du risque : Cet insecte commun des forêts de feuillus peut s'adapter aux parcs urbains et attirer l'attention du jardinier par son important niveau de population (larves grégaires). **Aucune conséquence grave n'est à craindre** sur la santé des tilleuls atteints, car les attaques ont généralement lieu à la fin du cycle végétatif de l'arbre (septembre).

Mesures prophylactiques : Les chenilles étant grégaires, il est possible d'enlever manuellement (à l'aide de gants), les feuilles où elles sont groupées et de brûler ensuite ces feuilles.

| | |
|---|---|
| **Nom français : Processionnaire du Pin** | **Nom latin :** *Thaumetopoea Pityocampa* |
| **Nuisibilité :** ++ | **Végétaux touchés :** Pin |

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 26/03/2013, disponible sous http://www.limousin.synagri.com/

Actuellement les chenilles de processionnaires s'apprêtent à passer l'hiver dans les nids qu'elles vont construire. Elles n'en sortiront que la nuit pour se nourrir des aiguilles de pin et consolider le nid.

La fin de la période de vol des papillons de processionnaires du pin arrivant, le piégeage effectué dans le cadre du réseau se termine.

Observations du réseau : Depuis le 12 juin, 3 pièges à phéromones ont été positionnés à Ayen (19). Chaque comptage hebdomadaire n'a pas pu être réalisé, mais le pic de vol est nettement visible durant la première quinzaine du mois d'août. (voir graphique ci-dessous)


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

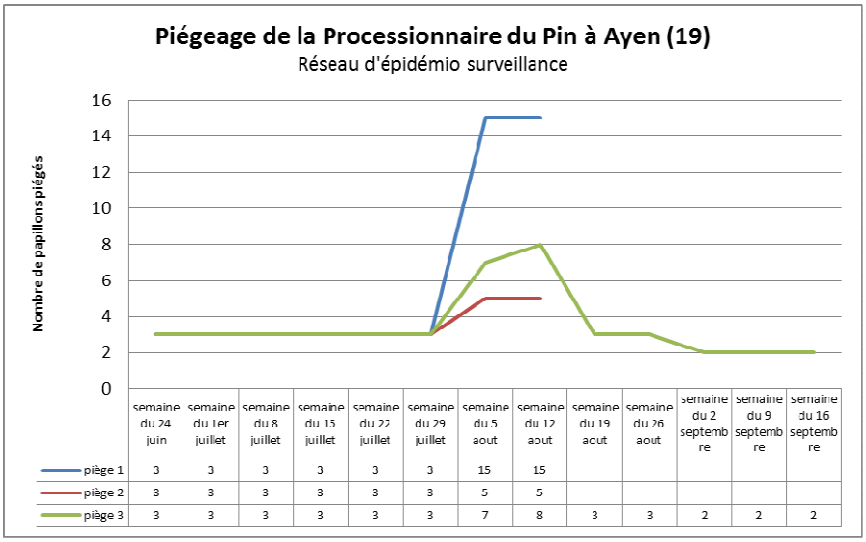

Photo : FREDON Limousin

*Papillon de Processionnaire du pin piégé*

Evaluation du risque : **Sur les sites suivis, nous n'avons pas observé de dégâts de type défoliation précoce**.

Néanmoins, il faut être particulièrement vigilant dans les lieux publics très fréquentés où la présence de chenille constitue un danger pour l'homme (risque d'allergie, d'urtication…).

Surveiller l'apparition des nids.

Mesures prophylactiques : A cette période de l'année, il est recommandé d'implanter des nichoirs à mésanges à proximité des arbres atteints afin que les mésanges, en se nourrissant des chenilles, régulent les populations de processionnaires. La première année, les nichoirs doivent être posés avant le mois d'octobre à hauteur de 8 nichoirs par hectare. Ils devront ensuite être nettoyés chaque année.

De plus, il est possible de lutter mécaniquement, en prélevant les nids d'hiver de processionnaires dès leur apparition en automne. Ensuite, incinérer les nids dans un container afin d'éviter la dispersion des poils urticants lors de la combustion. Pour cela, il est indispensable de porter les équipements de protection individuelle nécessaire pour se protéger des soies urticantes (même si le nid semble vide, il contient des soies urticantes).

# Maladies

| | |
|---|---|
| **Nom français : Black Rot du Marronnier** | **Nom latin :** *Guignardia aesculi* |
| **Nuisibilité : ++** | **Végétal touché :** Marronnier |

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°5 du 25/07/2013, disponible sous http://www.limousin.synagri.com/

Observations du réseau : Les Marronniers des sites suivis en Corrèze sont plus fortement touchés par la maladie du Black Rot qu'en Haute-Vienne.

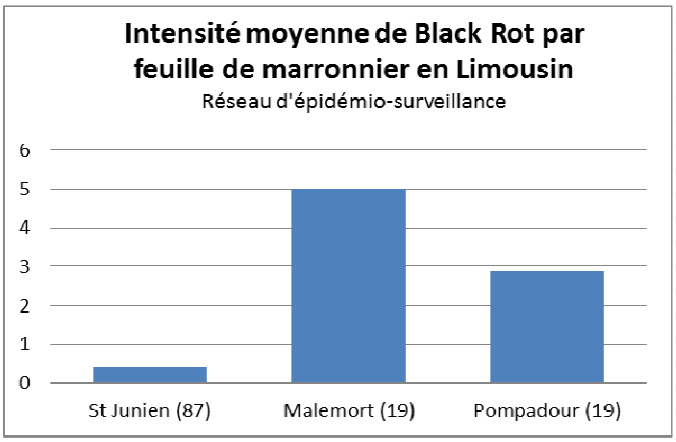



REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

Seuil de nuisibilité : 60 % de la surface foliaire infectée.

Evaluation du risque : Le seuil de nuisibilité est complexe à évaluer puisque les feuilles de marronniers sont également infestées par la mineuse du marronnier.

Il faut être vigilant aux périodes pluvieuses à venir qui pourraient favoriser la propagation du champignon. Cependant on arrive bientôt à la fin de la période de végétation donc l'impact de la maladie semble limité.

Photo : plantyfolia.com

*Black rot sur feuille de marronnier*

Mesures prophylactiques : Eviter l'émondage et désinfecter les outils de taille, ramasser et brûler les feuilles mortes, déverser de l'eau chaude (80°C) au pied de l'arbre à l'automne pour détruire tous germes encore présents. Couper les rejets à la base du tronc et le feuillage proche du sol.

| | |
|---|---|
| **Nom français : Taches noires de l'érable** | **Nom latin :** *Rhytisma acerinum* |
| **Nuisibilité : ++** | **Végétal touché :** Erable |

Photo : FREDON Limousin

*Tache noire de l'érable*

Eléments de biologie : Le champignon ascomycète, à l'origine de cette maladie, provoque de larges tâches circulaires jaunâtres, principalement sur la face supérieure du limbe (de juin à août). Une croute noirâtre granuleuse, envahit ensuite le centre des taches du mois d'août jusqu'à la chute des feuilles. Ces taches sont bordées d'un liseré jaune.

Le champignon va alors se conserver dans les feuilles contaminées et tombées au sol.

Au cours de l'hiver, des organes de fructification (périthèces), se forment dans ces croûtes. Ces périthèces vont libérer des spores au printemps, qui contamineront les nouvelles feuilles de l'érable, par l'intermédiaire de la pluie ou du vent.

Observations du réseau : La maladie des taches noires a été signalée en Corrèze sur 3 sites : Tulle, Corrèze et Ayen. Sur ces trois sites, environ 20 % des feuilles d'érable présentent des symptômes de la maladie avec des intensités faibles.

Evaluation du risque : Le printemps pluvieux de cette année a favorisé l'installation et le développement du champignon, et l'été plus sec a ralenti son expansion.

Les dégâts causés sont principalement esthétiques et sans danger pour l'arbre, sauf en cas de très forte attaque. Les lésions noires peuvent alors confluer jusqu'à recouvrir la totalité du limbe, ce qui peut entraîner la chute prématurée des feuilles et perturbe par la suite l'aoûtement des érables.

Mesures prophylactiques : Ramasser et brûler ou composter les feuilles mortes tombées au sol.

| | |
|---|---|
| **Nom français : Oïdium du Platane** | **Noms latins :** *Microsphaera platani* |
| **Nuisibilité : ++** | **Végétal touché :** Platane |

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°5 du 25/07/2013, disponible sous http://www.limousin.synagri.com/

Observations du réseau : Plusieurs cas d'oïdium sont remontés du réseau (voir page suivante).

Photo : FREDON Limousin

*Oïdium sur feuille de platane*


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

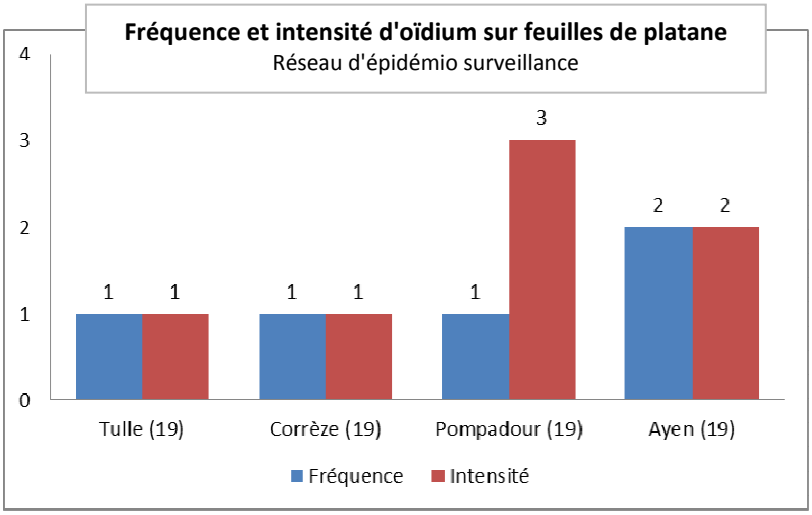


**Rappels :** *Oïdium du platane*

| Echelle de notation de l'intensité | maladies | ravageurs |
|---|---|---|
| 0 | 0 %* | aucun |
| 1 | ≤ 10 % | faible |
| 2 | Entre 11 % et 30 % | moyen |
| 3 | Entre 31 % et 50 % | élevé |
| 4 | ≥ 51 % | Très élevé |
| * % de la surface atteinte du végétal | | |

Evaluation du risque : En juillet, les platanes des sites suivis en Corrèze n'étaient pas touchés par l'oïdium. Cependant, les températures élevées des mois de juillet et août ont contribuées à l'installation du champignon sur les sites Corréziens. Il n'y a pas eu de retour en Haute-Vienne et en Creuse, concernant cette problématique sur platane.

**L'oïdium à lui seul affaiblit l'arbre, mais n'est pas de nature à le mettre en danger**. Cependant, l'oïdium additionné à la présence d'anthracnose et de tigres du platane contribue à mettre en danger les platanes en Limousin.

Mesures prophylactiques : Supprimer les parties atteintes.

# ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE

## Ravageurs

| | |
|---|---|
| **Nom français : Pyrale du Buis** | **Nom latin :** *Cydalima perspectalis* |
| **Nuisibilité :** ++ | **Végétal touché :** Buis |

Eléments de biologie : Ce lépidoptère de la famille des crambidés, récemment introduit en France, est signalé pour la première fois sur le territoire en 2008 en Alsace. Depuis, cette pyrale envahit le territoire national.

Selon le climat, le cycle de la pyrale du buis présente deux à trois générations par an.

Les chenilles hivernantes reprennent leur activité à la sortie de l'hiver, en mars et continuent à se développer. La nymphose dure environ un mois, au cours duquel les chenilles se transforment en adultes (stade chrysalide). Celle-ci a lieu dans un cocon tissé entre les feuilles. La première vague de papillons adultes peut être visible en juin. Les femelles pondent rapidement leurs œufs sur les feuilles et une nouvelle génération de chenilles émerge. Les chenilles de la dernière génération passent l'hiver protégées dans un cocon ou dans les infractuosités de l'écorce.

En premier lieu, les chenilles se nourrissent des feuilles situées au cœur des arbustes. Au cours de la saison, les dégâts deviennent visibles de l'extérieur avec l'arrivée de la seconde génération, entre les mois de juin et juillet. D'importantes défoliations peuvent être observées lors de pullulations et peuvent conduire au dépérissement du végétal.

L'aspect esthétique est également impacté du fait d'un brunissement du feuillage et par la présence de fils de soie et de boulettes de déjections vertes.

Photos : FREDON France

*Chenille et papillon de Pyrale du Buis*


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

Observations du réseau : **La présence de Pyrale du buis a été détectée dans le sud de la Corrèze** à Malemort-sur-Corrèze (19). La collectivité ainsi que les administrés sont touchés par cette problématique qui est répandue sur ce secteur. A ce jour, les autres départements du Limousin ne semblent pas touchés par le ravageur.

Evaluation du risque : Les attaques de Pyrale du buis peuvent conduire à une défoliation totale et la mort des arbustes. Ce ravageur est jugé préoccupant du fait de son arrivée récente sur le territoire français et de ses attaques sur des végétaux à feuillage persistant présents sur des sites à haute valeur touristique et paysagère.

**La pyrale du buis est à surveiller de près pour suivre son expansion.**

Mesures prophylactiques : Si l'infestation est détectée précocement, les branches et feuillages attaqués peuvent être coupés, puis broyés finement ou incinérés (le compostage tel quel est à proscrire). Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage permet également de limiter la propagation du ravageur.

| | |
|---|---|
| **Nom français :** Thrips californien | **Nom latin :** *Franckliniella occidentallis* |
| **Nuisibilité :** + | **Végétal touché :** Rosier |

Eléments de biologie : Les adultes de thrips sont en forme de bâtonnets d'1 mm de long et de couleur jaune à marron. Les thrips sont polyphages et peuvent consommer les stigmates, les pétales, les feuilles et les fruits de nombreux végétaux (légumes et plantes ornementales). Les piqures de nutrition des adultes et des larves entrainent l'apparition de taches argentées ou nécrotiques.

Photo : apsnet.org

*Thrips adulte*

Photo : Antoine Berton

*Taches argentées dues à des piqures de nutrition de thrips*

Photo : Antoine Berton

*Punaise prédatrice Orius*

Observation du réseau : Des thrips sont présents sur la commune Châlus (87). Ils sont présents au stade adulte dans tous les boutons floraux de roses observés. Nous avons compté environ 10 thrips par boutons.

Evaluation du risque : Aucun dégât dû aux piqures de thrips n'est constaté sur les pétales de rose, il n'y a donc pas de risque à prévoir pour les rosiers concernés.

De nombreuses punaises de type Orius ont été observés sur le site. Celles-ci permettent de réguler les populations de thrips. En effet, ces punaises prédatrices consomment les larves et les adultes de thrips.

Mesures prophylactiques : Favoriser la présence d'auxiliaires, notamment par l'installation d'abri de type tuile retournée ou encore tout simplement un tas de feuilles mortes.


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

## Maladies

| | |
|---|---|
| **Nom français :** Pourriture grise | **Nom latin :** *Botrytis cinerea* |
| **Nuisibilité :** ++ | **Végétal touché :** Cyclamen |

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal n°1 du 26/03/2013, disponible sous http://www.limousin.synagri.com/.

Le botrytis est principalement une maladie de faiblesse, de stress, de vieillissement qui profite de la fragilisation des plantes pour s'installer et former un feutrage gris visible en surface des organes atteints.

Observations du réseau : Un cas de botrytis sur cyclamen a été observé sous serre, à Voutezac (19), sans risque de desséchement. L'attaque est d'intensité et fréquence faible.

Photo : plantesdusud.com

*Botrytis sur cyclamen*

Evaluation du risque : La maladie est provoquée par des forts degrés d'humidité et des températures supérieures à 20°C.

Les conditions climatiques devraient se rafraichir et être ainsi défavorables à l'expansion de la maladie.

Mesures prophylactiques : Lors de l'arrosage, évitez de mouiller le feuillage, arroser au pied de chaque plante. Ne tassez pas trop vos plantes, aérez la serre. Evitez les blessures qui représentent des voies de pénétration pour les spores. Dès l'apparition des symptômes, éliminez les organes atteints rapidement. Surveillez régulièrement vos cultures.

# GAZON

## Maladies

| | |
|---|---|
| **Nom français :** Dollar Spot | **Nom latin** : *Sclerotinia homoeocarpa* |
| **Nuisibilité :** ++ | **Végétal touché :** Gazon |

Eléments de biologie : Cette maladie, causée par le champignon *Sclerotinia homoeocarpa*, apparait à la fin du printemps et surtout en automne sur les greens de golf constitués de pâturins, de fétuques fines, d'agrostides ou de cynodons.

Le champignon se conserve pendant la saison hivernale dans les tissus ou les débris de végétaux. La propagation se fait par transport de produits contaminés par le vent, l'irrigation, les déchets de tonte, l'homme ou les animaux.

Les conditions optimales de croissance du champignon sont des températures chaudes (entre 21°C et 27°C) accompagnées d'une humidité importante (humidité relative supérieure à 85 %) ainsi qu'une rosée nocturne abondante et un pH du sol entre 5 et 7.

Au niveau de la parcelle, on peut d'abord observer des filaments fins facilement visibles en présence de rosée, assimilable à de la toile d'araignée. Des taches brun clair de 2 à 6 cm de diamètre apparaissent en quelques jours. Par temps humide en particulier, les taches deviennent jointives et le sol se dénude par plaques de 10 à 15 cm de diamètre. Les symptômes sur feuilles se caractérisent par des taches elliptiques marron clair bordées d'une marge brune. Ces taches peuvent gagner toute la largeur des feuilles.


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

Photo : tdl.wisc.edu

*Symptômes de Dollar Spot sur gazon*

Observations du réseau : Un cas de dollar spot est présent à Limoges (87), entre 10 et 30 % de la parcelle est touchée.

Evaluation du risque : Le champignon a été favorisé par la chaleur estivale et par l'arrosage fréquent des pelouses sur le site suivi à Limoges. Cependant **avec une baisse des températures à venir, un ralentissement de la propagation du champignon est à prévoir.**

Mesures prophylactiques : Eviter l'arrosage et l'humidité prolongée du gazon notamment en tenant compte de la capacité en eau du sol. Eliminez les déchets de tonte.


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

# FOCUS ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : PLATHELMINTHE TERRESTRE

## Actualités de biovigilance et appel à observateurs

**Le Muséum National d'Histoire Naturelle vient de lancer une information relative à un ver plat ou Plathelminthe terrestre exotique**. Certaines espèces sont considérées au Royaume-Uni comme des espèces invasives pour lesquels une vigilance est appelée du fait de leur activité de prédation sur les lombrics. Ils ne présentent en tout état de cause pas d'impact direct sur la santé des végétaux.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle a entrepris un travail de recherche d'informations de terrain, relayé notamment par une page du site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : *http://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/1181/wanted---appel-a-temoin-* puis par un site dédié : *http://bit.ly/Plathelminthe*

Le Muséum souhaite faire le point sur la diversité et la répartition des espèces de vers plats présents en France. Les ***observateurs du réseau d'épidémiosurveillance et les lecteurs du BSV intéressés sont appelés à garder un œil attentif à la présence de vers "inhabituels"*** à l'occasion de leurs observations dans le domaine de la santé des végétaux et à communiquer toute suspicion au Muséum National d'Histoire Naturelle ainsi qu'à leur Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Quelques illustrations issues des sites internet évoqués :

Photos : Pierre Gros

*A gauche : ver plat vue de dessous, à droite, vue de dessus*

Le ver plat invasif est assez facile à reconnaître. Il est un peu aplati, noir avec deux vagues bandes dorées. Il arrive qu'on le rencontre en amas emmêlé. C'est un organisme d'apparence anodine, mais d'un impact majeur pour l'environnement. En effet, dans les sites où ce ver plat est présent, on observe une quasi disparition de sa proie (les lombrics), causant des pertes agronomiques et des déséquilibres majeurs sur les milieux naturels.

Photos Romuald Fontaine


**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*

## CE QU'IL FAUT RETENIR

### ➢ FEUILLUS CONIFERES

RAVAGEURS

- **Tigre du platane :** Les populations de tigre sont en augmentation sous les feuilles et les rhytidomes des platanes. Les feuilles sont fortement dépigmentées sur la majorité des sites.
- **Mineuses :** Diverses mines sont visibles sur différentes essences d'arbres. Les larves phytophages ne sont plus présentes, tout risque de défoliation précoce est passé.
- **Bucéphale :** Observation ponctuelle sur Tilleul en Corrèze d'une éclosion de chenilles. Pas de risque majeur à ce stade du cycle végétatif de l'arbre.
- **Processionnaire du pin :** Le pic de vol a eu lieu durant la première quinzaine d'août. Pas de défoliation observée. Surveiller l'apparition des nids d'hiver.
- **Mineuse du marronnier :** Le pic de vol est survenu fin juillet en Corrèze et mi-août en Creuse et Haute-Vienne. De plus en plus de mines visibles sur feuilles de marronnier. Malgré les dégâts, il y a peu de danger pour ces arbres.

MALADIES

- **Black Rot du marronnier :** Le champignon est plus présent en Corrèze qu'en Haute-Vienne. A cette période de l'année tout risque majeur semble dépassé.
- **Tâches noires de l'érable :** Présence généralisée en Corrèze. Les attaques sont sans conséquence pour les érables.
- **Oïdium du platane :** Recrudescence d'oïdium sur les sites suivis en raison de l'augmentation des températures estivales. A lui seul, l'oïdium ne représente pas de risque majeur pour les platanes.

### ➢ ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIFS, PLANTES SOUS SERRE

RAVAGEUR

- **Pyrale du buis :** Récemment introduit en France, la présence de pyrale du buis est confirmée dans le sud de la Corrèze. Les attaques conduisent rapidement à la mort des arbustes. Surveiller l'expansion de cet organisme.
- **Thrips :** Attaque localisée en Haute Vienne. Pas de dégâts visibles, notamment grâce à la présence de la punaise prédatrice de thrips :Orius

MALADIE

- **Pourriture grise :** Attaque ponctuelle en Corrèze d'intensité faible, sans risque majeur pour les cyclamens touchés.

### ➢ GAZON

- **Dollar Spot :** Un cas de dollar spot d'intensité moyenne est présent à Limoges. Avec la baisse des températures, un ralentissement de la propagation du champignon est à prévoir.

## Prochain bulletin :

## Fin octobre 2013

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

***N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.***



**REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE -** *Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2013 N°6, consultable sous http://www.limousin.synagri.com/ »*